

Hausse du prix de l'électricité : l'AFOC refuse de cautionner !

La Commission de régulation de l'énergie (CRE) a été saisie, pour avis, d'un projet d'arrêté prévoyant une augmentation des tarifs réglementés de vente de l'électricité au 1^{er} juillet 2011.

Elle doit délibérer le 21 juin sur ces augmentations. C'est pour cette raison qu'elle a convié les associations de défense des consommateurs, 9 jours avant l'échéance fatidique, pour une audition qui durera en tout et pour tout... 20 minutes.

De qui se moque-t-on ?

L'enjeu est important car il va toucher tous les consommateurs dont le pouvoir d'achat ne cesse de diminuer et dont les conditions de vie s'avèrent de plus en plus précaires dans un contexte économique toujours plus difficile.

L'AFOC demande un réel débat, plus approfondi, afin de confronter les différents points de vue.


Les associations de défense des consommateurs ne doivent pas servir de caution pour les pouvoirs publics. Chacun doit assumer ces responsabilités !

L'AFOC ne participera pas à cette parodie de consultation alors que la décision, qui va une nouvelle fois pénaliser les consommateurs, est déjà prise !

Contact Alain Misse

Paris, le 20 juin 2011

bon pour insertion



**Association
Force Ouvrière
Consommateurs**
141, Avenue du Maine - 75014 Paris

La Secrétaire générale



Valérie Gervais